Antoine Athanase Royer-Collard

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1785

Né à Sompuis (Champagne) (Marne) le 7 février 1768.

Mort à Paris, le 27 Novembre 1825.

Inspecteur général de l'Université en 1808

Membre titulaire de l'Académie de médecine 27 Xbre 1820

Notes biographiques et bibliographiques

E. P. Bonnardet
fr. de l'Oratoire
Archiviste

Voir :

Biographie médicale : t. VII. p. 66.
Journal des débats 6 X. 1825.
Moniteur universel, 1825, p. 1623. de 1838 de 1842

Mahul : Annuaire nécrologique de 1825.
Philippe : Royer-Collard, 1861, in 8
le Constitutionnel 18 X 1850

Sarrut et St Edme : Biog. des hommes du jour. t. IV

Pour son frère, l'homme d'État, voir :

Barante : Vie politique de M. Royer-Collard, Paris, 1861, 2 vol in 8
Ed. de Barthélemy dans les Travaux de l'Académie de Reims 1856
de Rémusat : Eloge de Royer-Collard. Discours à l'Acad. fr.
Revue des 2 Mondes de 1852
Revue contemporaine, mai 1862
Genty de Bussy : Mémoires sur Royer-Collard, in 8
de Lacombe : Vie de Royer-Collard. Paris, 1863, in 8.

Rabbe et Boisjolin : Biogr. universelle des contemporains. Paris, Bocquet, 1839. t. IV. p 1182
Hoefer : Nouvelle biog. générale. Paris, Didot, 1843. t. 42. col. 822.
Quérard : France littéraire. Paris, Didot, 1836, t. VIII, p. 266-267.
de Lens : Discours sur la tombe au nom de l'Acad. de médecine.
Adelon : " " " au nom de la section de médecine.
Docteur Jolly " " " au nom de l'Athénée de médecine.
Pérennès : Biog. universelle. Paris, 1848, t. XI, p 152.
Arnault : Biog. nouvelle des contemporains, Paris, 1825, t. XVIII, p. 282-284.

Le Confrère Antoine Athanase Royer-Collard

MM. 611 , **page** 180 , **N°** 647
Le conf. Antoine Athanase Royer-Collard
Né à Sompuis dioc Châlons 7 fév. 1768 (Marne)
Fils de Antoine Royer et Angélique Félicité Collard
Humanités aux Doctrinaires de Vitry le français, 2 ans de philo à la Trinité de Lyon
Entré à ~~Paris~~ Lyon le 31 juillet , vêtu le 14 août 1785
Pension :

M.M. 616, p. 15 N° 126 =
Le confrère Antoine Athanase Royer Collard, dioc. Châlons sur Marne
né à Sompuis (Marne) 7 février 1768
fils de Antoine Royer et d'Angélique Félicité Collard
humanités aux Doctrinaire de Vitry le François et 2 ans de philosophie à la Trinité de Lyon
entré à Lyon le 31 juillet, reçu 14 août 1785

M.M. 613 p. 239 N 953
Antoine Athanase Royer né à Sompuis dioc. Châlons s. Marne 7 fév. 1768
reçu 14 août 1785
1787 Lyon Trinité préf. pension

Liste d'Avril 1790 =

Il est au collège de Lyon, régent de 4, âgé de 22 ans, entré en 1785, acolythe

7 février 1768 naissance à Sompuis (Marne)

fils d'Antoine Royer et Angélique Félicité Collard

humanités ~~de 2 ans de philosophie~~ aux Doctrinaires de Vitry le François

2 ans de philosophie au collège de la Trinité à Lyon

31 juillet 1785 entrée à Lyon, reçu le 14 août

1785 - 1786 institution de Lyon

1786 - 1787

1787 - 1788

1788 - 1789 Lyon, la 5e

1789 - 1790

1790 - 1791

Rabbe – Boisjolin et Ste Preuve = Biog. univ. des contemporains. Paris Bocquet 1839 5 vol in 8°
T. IV. p. 1182.

Antoine, Athanase Royer Collard, médecin en chef de l'hospice de Charenton, professeur à l'École de médecine, naquit à Sompuis, près de Vitry le Français, en Champagne en 1768. Après avoir fait de brillantes études au collège de Lyon, il entra dans la congrégation libre de l'Oratoire, et y professa les humanités jusqu'à sa suppression, mais sans jamais avoir appartenu à l'état ecclésiastique. Il publia à Lyon, pendant les années 1791 et 1792 un journal politique, intitulé le *Surveillant*, dirigé principalement contre les excès de cette époque. Employé pendant qq. temps à l'administration des vivres de l'armée des Alpes, il abandonna cet emploi en 1797, et quoique marié et père de deux enfants, il se décida à l'âge de 27 ans à venir étudier la médecine à Paris. Il fut reçu docteur en 1802 et soutint une thèse sur l'*aménorrhée*, ouvrage justement estimé, et qui lui acquit dès son entrée dans le monde une réputation distinguée. Il fonda, en 1803, sous le titre de *Bibliothèque médicale*, un journal de médecine qu'il dirigea pendant 20 ans avec un succès constant, et qu'il enrichit souvent de ses nombreux travaux. Il fut nommé, en janvier 1806, médecin en chef de la maison d'aliénés de Charenton, et donna à cet établissement une direction nouvelle qui facilita les succès du traitement médical. La réputation de Charenton, grâce aux connaissances profondes et au caractère ferme de Royer-Collard, se répandit dans toute l'Europe, et le nombre des malades y fut presque doublé en très peu de temps. En 1807, le gouvernement français ayant institué une commission chargée de décerner un prix de 12.000 fr. à l'auteur du meilleur ouvrage sur le croup, il fut nommé secrétaire de cette commission, et rédigea le rapport qui fut présenté en son nom au ministre de l'intérieur. Ce travail, qui forme un volume de 300 pages, est un des meilleurs écrits qui aient été publiés sur cette cruelle maladie, et fut imprimé par ordre du gouvernement. Royer-Collard fut nommé, en 1808, inspecteur-général de l'université; et remplit, en cette qualité, plusieurs missions importantes et difficiles, dont il s'acquitta toujours avec zèle et dignité. Le vœu unanime de l'École de médecine le désigna au choix de l'autorité pour remplir la chaire de médecine légale, à laquelle il fut nommé en 1816. Il fit ce cours jusqu'en 1819, époque à laquelle il fut chargé par la commission de l'instruction publique de faire un cours de médecine mentale, considérée principalement dans ses rapports avec les établissements publics consacrés à l'éducation. Dans ce cours, qui fut suivi par un grand nombre d'auditeurs, il professa la philosophie spiritualiste et combattit le matérialisme. L'école de médecine de Paris ayant été supprimée en novembre 1822, il fut nommé professeur de la nouvelle école en février 1823. Par suite de cette nouvelle organisation, il fut privé de la place d'inspecteur général, qu'il occupait depuis 14 ans, et qu'on jugea incompatible avec ses fonctions de professeur.

Il était un des médecins ordinaires du roi par quartier, et fut nommé par ordonnance royale du 27 Xbre 1820, membre titulaire de l'Académie royale de médecine. Il prit la part la plus active aux travaux de cette compagnie, soit dans les discussions publiques, soit au sein des commissions, et fut chargé souvent des rapports les plus difficiles qu'il rédigea ~~souvent~~ toujours avec une grande clarté et une élégance soutenue.

Royer Collard mourut à Paris le 27 Novembre 1825, laissant deux fils, dont le souvenir de ses vertus et de sa gloire est presque l'unique héritage. L'un est déjà connu honorablement dans la carrière du barreau; le roi a accordé à l'autre (Hippolyte) le titre de son médecin ordinaire par quartier: il est un des collaborateurs de la *Revue française*, à laquelle il a fourni un article intitulé: *De l'état actuel de la physiologie* (N° 3) et un autre *sur le développement du fœtus humain* (N° 5).

Royer Collard fut un homme intègre, un ami dévoué, et porta toujours dans les fonctions dont il fut revêtu, une décence et une urbanité qui étaient dans son caractère. Il possédait des connaissances profondes et variées, et aborda souvent les plus hautes questions de médecine et de physiologie avec cet esprit supérieur et cette hauteur de vues qui semblent être l'apanage de sa famille.

On a de lui:

+ *Essai sur l'aménorrhée ou suppression du flux menstruel* Paris an X in 8°

+ *Rapport au ministre de l'intérieur sur les ouvrages envoyés au concours sur le croup* Paris 1812. in 8°

963 **Jovy** (E.). De Royer-Collard à Racine. *St.-Dizier*, 1917, in-8 br. de 163 pp. 15 »

Quelques recherches sur une partie dela descendance de Racine à propos d'une lettre inédite de Royer-Collard. *Epuisé.*

Quérard = France littéraire, Paris, Didot, 1836, t. VIII. p 266-267

Antoine Athanase Royer-Collard, frère du philosophe et publiciste, Pierre Paul Royer Collard, né à Sompuis (Marne) le 7 février 1768, mort à Paris le 27 Novembre 1825.

professeur d'humanités à l'Oratoire

employé pendant qq temps à l'administration des vivres de l'armée des Alpes, emploi qu'il abandonna en 1797

Docteur en médecine de la Faculté de Paris en 1802

médecin en chef de la maison d'aliénés de Charenton, janvier 1805. établissement auquel il donna une organisation nouvelle et qui facilita le succès du traitement médical

inspecteur général de l'Université de 1808 à 1823,

professeur de médecine légale à l'Ecole de médecine 1816-1819

professeur de médecine mentale 1819-1823

professeur de médecine légale 1823 à sa mort

un des médecins ordinaires du roi par quartier

membre de l'Académie royale de médecine 27 X. 1820

— Essai sur l'Amenorrhée ou suppression du flux menstruel Paris an X (1802). in 8.

Thèse remarquable à une époque où il en paraissait de très bonnes. Elle acquit à son auteur, dès son entrée dans le monde savant, une brillante réputation dont il a toujours joui.

— Rapport au ministre de l'intérieur sur les ouvrages envoyés au concours sur le croup. Paris, impr. impériale 1812 in 4 de 30 pages. Ce rapport sur un concours mémorable est lui-même une excellente monographie. Il a été traduit en allemand par le docteur Alberts, de Brême, l'un des auteurs qui ont partagé le prix.

M. Bricheteau en a publié une 2 édition, augmentée, en tête de son Précis analytique du croup, de l'angine couenneuse etc. 1826, in 8.

Royer Collard était du petit nombre de ces médecins qui, écrivant bien, écrivent trop peu. Avant d'être médecin, il publia à Lyon, en 1791-1792, un journal politique intitulé: le Surveillant, dirigé principalement contre les excès de cette époque. Presqu'aussitôt après avoir été reçu docteur en médecine, il fonda en 1803 sous le titre de Bibliothèque médicale un journal de médecine qu'il dirigea pendant 20 ans. Ce recueil a été le meilleur des journaux de médecine, aussi longtemps que ce médecin l'a enrichi de ses articles, remarquables par une excellente critique

Il a aussi enrichi de très bons articles le Bulletin de l'Athénée de médecine de Paris, le dictionnaire des sciences médicales de Panckoucke (1812 et suiv.) Son article Croup, très remarquable, a été traduit en allemand par Albrets, de Brême, qui avait déjà traduit le rapport de Royer-Collard sur les ouvrages envoyés au concours sur cette matière.

Il a encore inséré qqs articles dans le Journal des Débats à diverses époques.

Comme membre de l'Acad. royale de médecine, il prit la part la plus active aux travaux de cette Cie, soit dans les discussions publiques, soit au sein des commissions et fut chargé souvent des rapports les plus difficiles qu'il dirigea toujours avec une grande clarté et une élégance soutenue

---

Hoefer = Nouvelle Biographie générale, Paris, Didot, 1843, T. 42, col. 822

Antoine Athanase Royer-Collard, frère de l'homme d'État, né le 7 février 1768 à Sompuis, mort le 27 Nov. 1825 à Paris. Doué d'un esprit vif et d'une intelligence précoce, il déploya beaucoup de zèle et de suite dans ses premières études et obtint de nombreux succès au collège de Vitry le François et à celui de Lyon, d'où il passa chez les Pères de l'Oratoire. Dans cette Congrégation savante, il fit preuve de talents au-dessus de son âge, puisque, sans avoir pris aucun degré, il fut chargé à 18 ans de la chaire d'humanités. Lors de la suppression des ordres religieux, il publia à Lyon un journal politique, intitulé le Surveillant, et principalement destiné à contrebalancer l'influence du club des Jacobins. Après les massacres de Septembre, il chercha un refuge à l'armée des Alpes et y resta qq temps caché dans l'administration des vivres. De semblables fonctions, incompatibles avec ses goûts, ne pouvaient être que transitoires; il les abandonna en 1793, et, bien que marié et père de deux enfants, il résolut de s'ouvrir une nouvelle carrière en s'appliquant à la médecine. Il vint terminer en 1797 à Paris l'étude de cette science qu'il avait commencée à Chambéry, et fut reçu docteur, en 1802, avec une thèse remarquable sur l'aménorrhée, Paris, in 8, qui lui assigna, dès son début, une réputation méritée. En même temps il jeta les fondements d'une société particulière, qui prit successivement les noms de Société académique, d'Institut et d'Athénée de médecine, et il créa, sous le titre de Bibliothèque médicale (1803) un recueil qu'il dirigea pendant plus de 20 ans et qu'il enrichit de morceaux d'une excellente critique. Au mois de janvier 1806, Royer-Collard fut placé à la tête de la maison d'aliénés de Charenton; après plusieurs années d'une lutte pénible, il parvint à y renouveler l'administration entière et à en faire un des plus beaux établissements de ce genre en Europe. En 1808, il fut compris au nombre des inspecteurs généraux de la nouvelle Université et remplit ses fonctions jusqu'en 1823 avec beaucoup de zèle et de dignité. Sur le voeu unanime de l'École de médecine, il fut nommé en 1816 professeur de médecine légale. En 1819, il suspendit ses leçons pour s'occuper d'un cours de pathologie mentale, considérée principalement dans ses rapports avec les établissements publics consacrés à l'aliénation; il s'y prépara par deux années d'études assidues, et déploya une touchante éloquence à exposer les principes de la philosophie spiritualiste. Ce cours, fréquenté par un grand nombre d'auditeurs, fut interrompu par le bouleversement de la Faculté de médecine (Novembre 1822) et dans la réorganisation de cette institution, Royer-Collard dut reprendre sa chaire de médecine légale (février 1823). Il était médecin ordinaire de Louis XVIII et membre, depuis la fondation, de l'Académie royale de médecine. « Il y avait en lui, rapportait le Journal des Débats, une profondeur de jugement, une précision de coup d'oeil, une force de raisonnement qui s'unissaient à une vigueur de caractère bien remarquable. Peu d'hommes de notre temps

ont écrit d'une manière plus ferme, avec un goût plus pur, avec un ton plus convenable. Comme médecin, il a rendu les plus grands services, particulièrement à l'étude de l'aliénation ~~morale~~ mentale, sur laquelle il a laissé un grand nombre d'observations et de notes du plus grand prix." On a encore de lui :

- Rapport au Ministre de l'intérieur sur les ouvrages envoyés au concours sur le croup. Paris, 1812, in 4 réimprimé à la tête du Précis du croup de Bricheteau. Paris 1826, in 8
- En 1807, le fils aîné de Louis Bonaparte étant mort du croup, le gouvernement français institua une commission chargée de décerner un prix de 12.000f à l'auteur du meilleur mémoire sur cette maladie. Royer Collard fut chargé de rédiger le rapport au nom de la commission ; c'est un des meilleurs écrits de cette époque.
- Des articles dans le Bulletin de l'Athénée de médecine -
- " dans le Dictionnaire des sciences médicales de 1812
- " dans le Journal des Débats.

P. L.

Arnault - Biographie nouvelle des contemporains, Paris, 1825, T. XVIII, p. 282-284

Antoine Athanase Royer-Collard, docteur en médecine, médecin ordinaire du roi par quartier, professeur à la Faculté de médecine à Paris, médecin en chef de la maison de Charenton, chevalier de la Légion d'honneur, membre titulaire de l'Académie de médecine, membre d'un grand nombre d'autres sociétés savantes, nationales et étrangères.

Né en 1768 à Sompuis, frère de Pierre Paul, après avoir terminé ses études au grand collège de Lyon, il entra à l'oratoire et y professa les humanités jusqu'en 1792, mais sans avoir jamais appartenu au moindre degré à l'état ecclésiastique.

En 1791 et 1792 il publia à Lyon un journal politique intitulé : le Surveillant qui eut un grand succès. Ce journal était principalement dirigé contre les excès des ultra-révolutionnaires et spécialement contre le club central des jacobins de Lyon. A l'époque où les massacres de septembre furent répétés à Lyon, il se réfugia à l'armée des Alpes, où il fut employé dans l'administration des vivres. En 1797 il abandonna entièrement cet emploi pour se livrer exclusivement à l'étude de la médecine. La thèse qu'il soutint pour obtenir le grade de docteur attira dès-lors sur lui l'attention publique : cette thèse sur l'aménorrhée est encore estimée comme un ouvrage excellent

Reçu docteur, il fonda en 1803, sous le titre de Bibliothèque médicale, un journal de médecine, qui a subsisté sans interruption jusqu'à ce jour. Il dirige encore aujourd'hui ce journal, dont il a été longtemps le principal éditeur. Au mois de janvier 1806, nommé médecin en chef de la maison de Charenton, les efforts qu'il fit pour assurer à cet établissement les succès qu'il a aujourd'hui obtenus, furent longtemps entravés par l'administration intérieure de la maison ; en 1814 seulement, une maladie grave survenue au directeur et l'affaiblissement notable de ses facultés, le firent mettre à la retraite. De concert avec le nouveau chef, M. Royer-Collard s'occupa de la réorganisation complète de cet établissement : l'ordre y fut rétabli, le régime médical n'éprouva plus aucune des contrariétés qui l'avaient si longtemps gêné. Cette réforme, dont M. Royer-Collard fut l'auteur, a porté la maison de Charenton à un point de perfection qui n'a encore été atteint par aucune autre ; ses succès sont toujours croissants, sa réputation est répandue dans toute l'Europe et le nombre des malades y a presque doublé. En 1808, nommé inspecteur général de l'Université, il a été chargé, en cette qualité, de plusieurs missions importantes et difficiles, notamment en 1809, auprès de la Faculté de médecine de Montpellier. En 1810 un prix de 12.000f ayant été proposé pour l'auteur du meilleur ouvrage sur le croup, il fut membre de la commission chargée d'examiner et juger les mémoires envoyés au concours ; nommé secrétaire de cette commission, il rédigea le rapport qu'elle devait présenter au Ministre de l'intérieur. Ce rapport est un ouvrage remarquable ; il a été imprimé par ordre du gouvernement. En 1816, appelé par le voeu unanime des professeurs de la faculté de médecine de Paris à la chaire de médecine légale, il fit ce cours pendant trois ans. En 1819, l'un des deux professeurs de médecine légale (M. Royer-Collard) fut chargé par la commission de l'Instruction publique de faire un cours de médecine mentale considérée principalement dans ses rapports avec les établissements publics consacrés à l'aliénation. Il commença

ce cours après 2 années d'études et de préparation : ses premières leçons attirèrent un concours immense d'auditeurs ; elles avaient essentiellement pour objet de considérer la psycologie dans ses rapports avec la physiologie, de substituer les notions d'une saine philosophie à la philosophie mensongère qui avait régné jusqu'alors et d'attaquer le matérialisme jusque dans ses fondements et pour ainsi dire dans son foyer.
Ces leçons néanmoins furent peu nombreuses ; M. Royer-Collard allait les reprendre, lorsqu'il en fut empêché par la suppression de la Faculté de médecine de Paris en novembre 1822.
Ce cours, et l'on doit s'en étonner, n'a point été compris dans la nouvelle organisation qui fut donnée à la Faculté en février 1823.
Royer Collard redevint ce qu'il était dans le principe, professeur de médecine légale. Cette même organisation lui a enlevé, ainsi qu'à M. Dupuytren, la place d'inspecteur général de l'Université, qu'on a jugée incompatible avec celles de professeur.
Outre la dissertation sur l'aménorrhée et le Rapport sur le concours relatif au croup, il a fait dans le Grand dictionnaire des sciences médicales les articles qui ont ces deux maladies pour objet.
L'article croup a mérité d'être traduit en allemand par M. Albert, l'un des auteurs qui avaient partagé le prix.

Péronnès : Biographie universelle, Paris, 1848, T. XI, page 152 =
Antoine Athanase Royer Collard, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie royale de médecine, né en 1768 à Sompuis, termina ses études au grand collège de Lyon et entra ensuite à l'Oratoire à Lyon, où il professa les humanités jusqu'en 1792.
En 1791-1792 il publia dans cette ville un journal politique intitulé Le Surveillant qui obtint un grand succès et dans lequel il combattait les excès de la révolution. A l'époque où les massacres de septembre furent répétés à Lyon, Royer Collard, dont les jours étaient en péril, se réfugia à l'armée des Alpes et il y reçut dans l'administration des vivres un emploi qu'il quitta en 1797. Il avait alors 29 ans et était père de famille. ~~Ce fut~~ seulement à cette époque qu'il vint suivre les cours de médecine de l'Ecole de Paris et il reçut le grade de docteur en 1802.
En 1803, il fonda sous le titre de Bibliothèque médicale un recueil qui, au jugement de M. F. G. Boisseau, (Biographie médicale T. VII p. 66) a été le meilleur journal de médecine, tant qu'il y fournit des articles.
En janvier 1806, il fut nommé médecin en chef de la maison des aliénés de Charenton. On sait quelles importantes améliorations il apporta à cet établissement qui, sous sa direction, est devenu le plus beau et le plus utile qui existe dans ce genre. Nommé en 1808 inspecteur général de l'Université, il fut chargé de plusieurs missions graves et difficiles, qui avaient pour objet l'enseignement de la médecine en France. En 1816 le vœu unanime des professeurs l'appela à occuper la chaire de médecine légale, et il fit ce cours pendant 3 ans
En 1819 il fut chargé d'un cours de médecine mentale, cours qui fut interrompu en 1823.
Privé de sa place d'inspecteur général qu'il occupait depuis plus de 14 ans.
Il est mort à Paris le 27 Novembre 1825
Outre les 2 journaux qu'il créa et sa thèse inaugurale, imprimée sous le titre d'Essai sur l'aménorrhée 1802, in 8 il a donné un grand nombre d'articles dans le Bulletin de l'Athénée de Médecine de Paris,

dans le Grand dictionnaire des sciences médicales

et dans le Journal des Débats

Rapport au Ministre de l'intérieur sur les ouvrages envoyés au concours sur le croup Paris, 1812, in 4, réimprimé dans le Précis analytique du croup par le docteur Bricheteau, Paris, 1825, in 8 et traduit en allemand par le docteur Albert, de Brême, l'un des auteurs qui partagèrent le prix de 12.000

Le journal des Débats du 6 X 1825 a donné une notice nécrologique. On peut consulter encore
M. de Lens, discours sur sa tombe au nom de l'Acad. de médecine.
M. Adelon ″ au nom de la section de médecine.
Docteur Jolly : Paroles de regrets au nom de l'Athénée de médecine

---

Société de gens de lettres : Biographie des hommes vivants = Paris, Michaud, 1819, p. 203 =

Antoine Athanase Royer-Collard, professeur à l'École de médecine et médecin très distingué, se fit connaître en 1802 par un *Essai sur l'aménorrhée* qui eut un grand succès.
En 1807, le fils de la reine Hortense étant mort du croup, Bonaparte, qui l'avait désigné pour son successeur, nomma une commission pour décerner un prix de 12.000 f à l'auteur du meilleur ouvrage sur cette cruelle maladie. Royer-Collard, désigné rapporteur de cette commission, fit sur ce concours un rapport d'environ 300 pages qui passe pour le plus beau titre de son auteur.
Il fut nommé le 21 oct. 1808, inspecteur général des études en l'université pour la faculté de médecine, puis médecin en chef de Charenton, fonctions dans lesquelles il fut confirmé au premier et au second retour du roi. En 1814, il fut nommé membre de la légion d'honneur et en 1816 médecin par quartier du roi. Il interrogea en cette qualité le paysan Martin (voyez ce nom). C'est sous sa direction qu'une société de médecins rédigea la *Bibliothèque médicale* et le *Bulletin de l'Athénée de médecine de Paris*.

Antoine Athanase Royer-Collard 19

Oratorien

Né à Sompuis en 1768

Inspecteur général de l'Université en 1808

Membre titulaire de l'Académie de médecine 27 X 1820

Mort à Paris le 27 Nov. 1825

aucun dossier

Antoine Royer
et Angélique Félicité Collard
à Sompuis (Marne)

Pierre Paul
né le 21 juin 1763
mort le 4 sept. 1845
homme politique
marié à Mlle de Forges de Châteauvieux

- une fille non mariée
- une fille mariée au docteur Andral

Antoine Athanase
né le 7 février 1768
mort le 27 Nov. 1825
ancien confrère de l'Oratoire
médecin célèbre

- (2 **Hippolyte Louis**
  né le 28 avril 1802
  mort le 16 X. 1850
  médecin
- (1 **Albert Paul**
  né le 13 avril 1797
  Doyen de la Faculté de Droit